

LES ANCIENNES CARRIÈRES

Le département des Hauts-de-Seine a été le siège au cours des siècles d'une intense activité d'extraction de divers matériaux en carrière souterraine ou à ciel ouvert : d'anciennes carrières de calcaire, craie, gypse, glaise et d'anciennes sablières parsèment le territoire du département. La lente et inéluctable dégradation de ces cavités et des remblais de carrière peut entraîner des désordres jusqu'à la surface, allant de l'affaissement des terrains à la remontée d'un fontis. Ils constituent donc un risque pour les biens et les personnes.

INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

L'Inspection générale des carrières procède à des visites d'inspection régulières des anciennes galeries de carrières situées sous le domaine public communal et départemental. Au final, l'IGC a réalisé **31 visites** sous les Hauts-de-Seine en 2018.

En 2018, l'IGC a également participé à des **réunions consacrées aux futures lignes de métro**, lignes 4 et 15 notamment. En plus de nombreux échanges d'informations entre l'IGC et la Société du Grand Paris, l'IGC a fait visiter plusieurs carrières sous les projets de stations et de tunnels. L'IGC et la Société du Grand Paris ont échangé des informations sur les méthodologies de mise en sécurité des cavités.



Zones d'anciennes carrières connues

L'Inspection générale des Carrières est un service de la Ville de Paris, en charge de la gestion des risques liés aux anciennes carrières et à la dissolution du gypse à Paris et dans les départements de petite couronne. Notre action sur le territoire des Hauts-de-Seine est régie par la convention du 21 mars 1969 entre la Ville de Paris et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

AVIS SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Les arrêtés préfectoraux et interpréfectoraux pris sur les Hauts-de-Seine prévoient la saisine de l'IGC pour toute autorisation d'urbanisme dans les zones de risques liés aux anciennes carrières. Toutes les communes des Hauts-de-Seine ont aujourd'hui un Plan de Prévention des Risques (PPR), soit directement approuvés, soit en application de l'ancien article R 111-3 du Code l'urbanisme. En 2017, l'IGC a ainsi transmis **628 avis** aux services instructeurs des communes et du département. Afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre des travaux et de maintenir ses informations à jour, l'IGC dispose de contrôleurs réglementaires affectés au suivi des chantiers et exige la transmission du dossier des ouvrages exécutés à la fin des travaux. **En 2018, nous avons ainsi pu contrôler 69 chantiers et émis 69 récépissés de travaux en carrière pour l'ensemble du département des Hauts-de-Seine.**

EXPERTISE EN CAS D'INCIDENT

L'IGC a eu connaissance de **35 incidents** liés au sous-sol sur le département des Hauts-de-Seine au cours de l'année 2018. En cas de désordre potentiellement lié au sous-sol, sur domaine privé ou public, le Service peut fournir sans frais un diagnostic préliminaire visant à déterminer les causes possibles, et à orienter le demandeur dans ses démarches techniques.

Si un effondrement, un affaissement ou une dégradation significative d'un bâtiment est constaté, il est possible de joindre l'IGC par téléphone : 01 40 47 58 00 (24h/24 et 7j/7).



Zonages réglementaires : ancien R111-3 et PPR approuvés

RENSEIGNEMENTS DES USAGERS ET SUIVI DE DOSSIERS

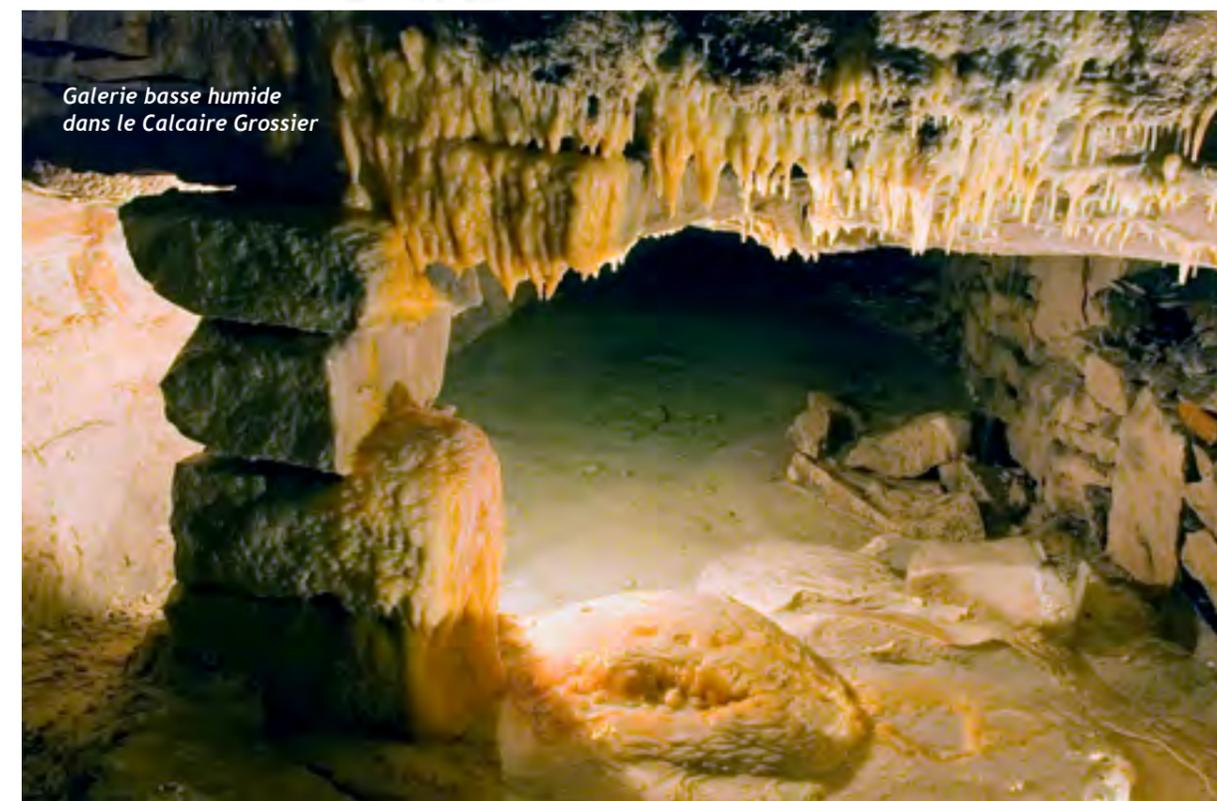
Le télé-service de demande de renseignement, accessible depuis la page www.igc.paris.fr, permet aux usagers, particuliers ou professionnels, d'obtenir facilement un document émis par l'IGC certifiant la présence d'anciennes carrières au droit de leur parcelle. **En 2018, l'IGC a traité 18480 demandes de renseignements pour les communes des Hauts-de-Seine avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.**

Les porteurs d'un projet de construction ou les personnes désireuses d'acquérir un bien en zone de carrière peuvent consulter sans rendez-vous les techniciens de l'Inspection générale des Carrières afin de se renseigner sur le risque lié aux carrières et les éventuelles prescriptions à prendre en compte dans leur projet. **En 2018, l'IGC a reçu 1462 usagers pour le seul département des Hauts-de-Seine.**

Accueil du public :
lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
au 12, place de la Porte de Vanves, 75014 Paris



Galeries voûtées dans la carrière de craie des Montalets à Meudon



Galerie basse humide dans le Calcaire Grossier

ANTONY

LES ANCIENNES CARRIÈRES

La commune d'Antony est située de chaque côté de la vallée de la Bièvre. Le **gypse** (pierre à plâtre) y a été exploité sur les versants, notamment dans le Nord de la commune. Ces exploitations se sont développées sur un seul niveau, comme figuré sur la coupe ci-contre, et n'ont pas été systématiquement remblayées, laissant subsister des vides en sous-sol pouvant atteindre 4 à 5 mètres de hauteur.

La lente et inéluctable dégradation de ces cavités peut entraîner des désordres jusqu'à la surface, allant de l'affaissement des terrains à la remontée d'un fontis. Elles constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

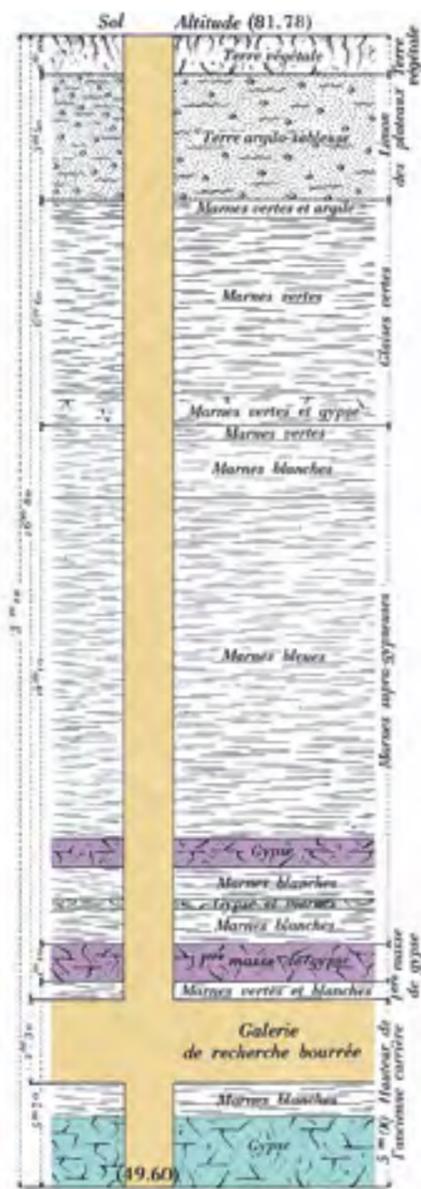
RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

Le télé-service de demande de renseignement, accessible depuis la page www.igc.paris.fr, permet aux usagers, particuliers ou professionnels, d'obtenir facilement un document émis par l'IGC certifiant la présence d'anciennes carrières au droit de leur parcelle. **En 2018, l'IGC a traité 603 demandes de renseignements pour la commune d'Antony avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.**

Les porteurs d'un projet de construction ou les personnes désireuses d'acquérir un bien en zone de carrière peuvent également consulter sans rendez-vous les techniciens de l'Inspection générale des Carrières afin de se renseigner sur le risque lié aux carrières et les éventuelles prescriptions à prendre en compte dans leur projet. **En 2018, l'IGC a reçu et conseillé 1462 usagers pour le seul département des Hauts-de-Seine.**



Périmètre défini par l'arrêté préfectoral du 7 août 1985



Coupe de terrain, rue de Châtenay

URBANISME

Nombre d'avis sur des projets transmis par le service instructeur de la commune en 2018 : **16**.

Suivis de chantiers et ouvrages exécutés en carrières : L'IGC a contrôlé **6 chantiers** et émis **1 récépissé de travaux en carrière** pour la commune.

DIAGNOSTIC INCIDENTS

L'IGC est intervenue sur **deux incidents** liés au sous-sol à Antony, villa Elise et dans l'ancien cimetière, en 2018.

BAGNEUX

LES ANCIENNES CARRIÈRES

Le **Calcaire Grossier** a été exploité à Bagneux jusqu'au XX^e siècle pour la construction. Les anciennes exploitations sont présentes à 20 à 45 mètres de profondeur, sur trois niveaux d'une hauteur respective de 1 à 2,50 mètres pouvant se superposer.

Au sud de la commune, le **gypse** (pierre à plâtre) a été également exploité jusqu'à 50 mètres de profondeur, sur deux niveaux, superposés par endroits. Ces exploitations n'ont pas été systématiquement remblayées laissant subsister des vides pouvant atteindre 4 mètres de hauteur. Enfin, les **sables de Fontainebleau** et les **glaises vertes** (argiles) ont été extraits à ciel ouvert, dans la zone la plus élevée de la commune.

La lente dégradation de ces cavités peut entraîner des désordres jusqu'à la surface, allant de l'affaissement des terrains à la remontée d'un fontis. Elles constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

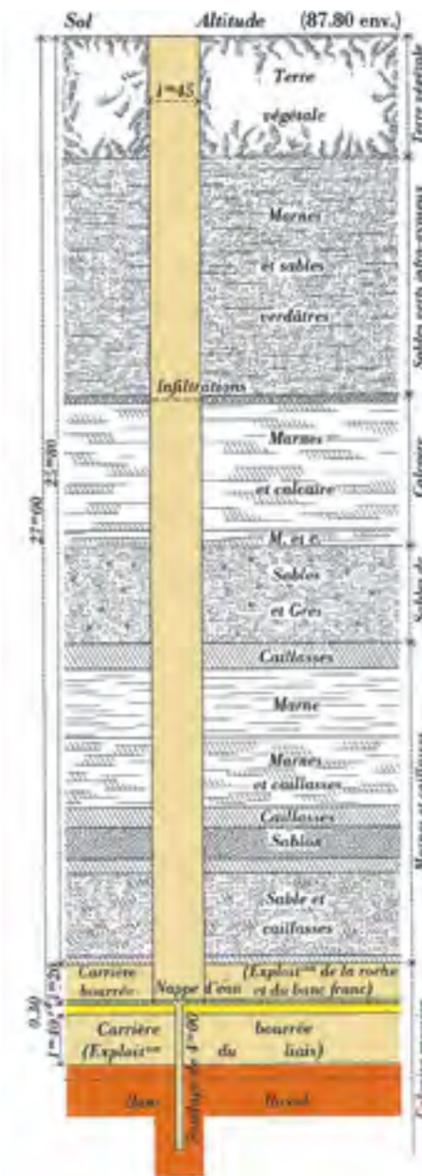
INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

L'Inspection générale des Carrières procède à des visites d'inspection régulières des anciennes galeries de carrières situées sous le domaine public et le cimetière parisien de Bagneux. **19 visites** sont ainsi programmables, dont **4 ont été réalisées en 2018**, exclusivement dans les carrières de Calcaire Grossier. Elles ont des fréquences trisannuelles pour les visites sous le cimetière parisien et sous l'aqueduc, annuelles pour les autres. Ces visites concernent principalement le secteur Ravera- Jean Marin Naudin, cimetière et aqueduc.

GRAND PARIS EXPRESS

La Société du Grand Paris et l'IGC échangent régulièrement des informations afin d'améliorer la connaissance des carrières sur le tracé des futures lignes. L'IGC accompagne des représentants des entreprises en carrière dans les parties visitables et discute les méthodologies de mise en sécurité des cavités.

Périmètre défini par l'arrêté préfectoral du 7 août 1985



Coupe de terrain, rue René Cros

RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

En 2018, l'IGC a traité **306** demandes de renseignements pour la commune de Bagneux avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.

URBANISME

Nombre d'avis sur des projets transmis par le service instructeur de la commune en 2018 : **31**.

Suivis de chantiers et ouvrages exécutés en carrières : L'IGC a contrôlé **11 chantiers** et émis **3 récépissés de travaux** en carrière pour la commune.

DIAGNOSTIC INCIDENTS

L'IGC est intervenue sur **5 incidents** à Bagneux en 2018.

CHATILLON

LES ANCIENNES CARRIÈRES

Le **Calcaire Grossier** (pierre à bâtir) a été exploité à Châtillon jusqu'au XX^e siècle, à une profondeur variant de 8 à 45 mètres, sur trois niveaux d'une hauteur de 0,9 à 2,5 mètres, superposés par endroits.

Le **gypse** (pierre à plâtre), que l'on retrouve vers le sud de la commune a été également exploité à ciel ouvert et en souterrain jusqu'à 70 mètres de profondeur, sur un seul niveau. Ces exploitations n'ont pas été systématiquement remblayées, laissant subsister des vides en sous-sol pouvant atteindre 5 mètres de hauteur. La coupe ci-contre montre la superposition d'anciennes carrières souterraines de calcaire et de gypse au niveau de la rue Pierre Sénard.

Enfin, les **sables de Fontainebleau** ont été extraits à ciel ouvert dans la zone la plus élevée de la commune.

Au total, plus de 90% du territoire de la commune est concerné par ces différentes carrières dont la lente et inéluctable dégradation peut entraîner des désordres jusqu'à la surface, allant de l'affaissement des terrains à la remontée d'un fontis. Elles constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

L'Inspection générale des Carrières procède à des visites d'inspection régulières des anciennes galeries de carrières situées sous le domaine public et le technicentre SNCF. A Châtillon, **5 visites ont été réalisées en 2018**, exclusivement dans les carrières de Calcaire Grossier. Ces visites concernent principalement le secteur Jean Bouin-Védrines, la rue de Paris et une partie du domaine SNCF.

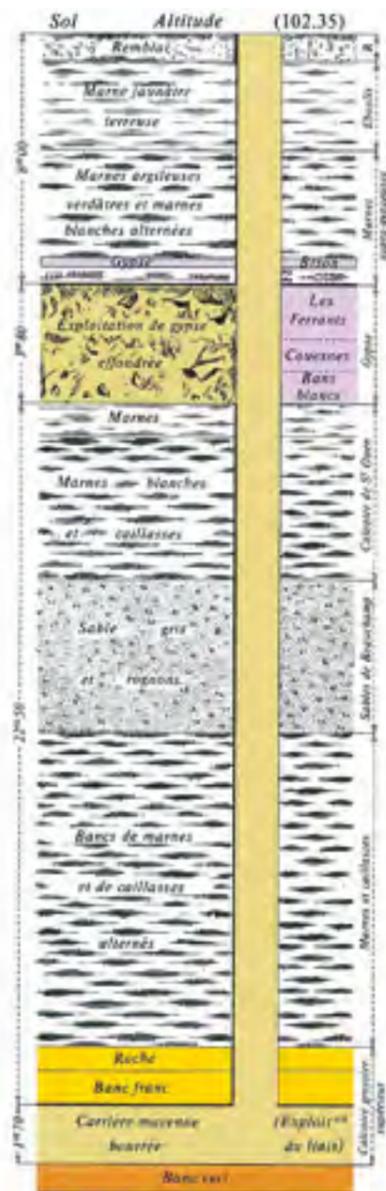
RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

En 2018, l'IGC a traité **490** demandes de renseignements pour la commune de Châtillon avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.

URBANISME

Nombre d'avis sur des projets transmis par le service instructeur de la commune en 2018 : **76**.

Suivis de chantiers et ouvrages exécutés en carrières : L'IGC a contrôlé **8 chantiers** et émis **22 récépissés de travaux** en carrière pour la commune.



Coupe de terrain, rue Pierre Sénard

DIAGNOSTIC INCIDENTS

L'IGC est intervenue sur **quatre incidents** liés au sous-sol à Châtillon, en 2018.

GRAND PARIS EXPRESS

La Société du Grand Paris et l'IGC échangent régulièrement des informations afin d'améliorer la connaissance des carrières sur le tracé des futures lignes. L'IGC accompagne des représentants des entreprises en carrière dans les parties visitables et discute les méthodologies de mise en sécurité des cavités.

Périmètre défini par l'arrêté préfectoral du 27 janvier 1986

CHAVILLE

LES ANCIENNES CARRIÈRES

La commune de Chaville est située dans la vallée creusée par un ancien affluent de la Seine, en bordure du plateau de l'Hurepoix. Les anciennes exploitations de carrières sont situées en majorité sur le versant Nord de la commune, et se prolongent à Sèvres, mais également au Sud de la commune où les exploitations s'étendent du fond de la vallée jusqu'au cimetière.

Les exploitations de **Calcaire Grossier** se présentent sur 2 étages à faible profondeur (environ 7 mètres pour la moins profonde). Les carrières de **gypse** du cimetière comportent un seul étage à 30 mètres de profondeur. Ces exploitations n'ont pas été systématiquement remblayées, laissant subsister des vides en sous-sol. Enfin, dans la zone la plus élevée au sud de la commune, on retrouve d'anciennes exploitations à ciel ouvert des **sables de Fontainebleau**, qui ont été remblayées par des matériaux de qualité médiocre sur des hauteurs pouvant atteindre 18 mètres.

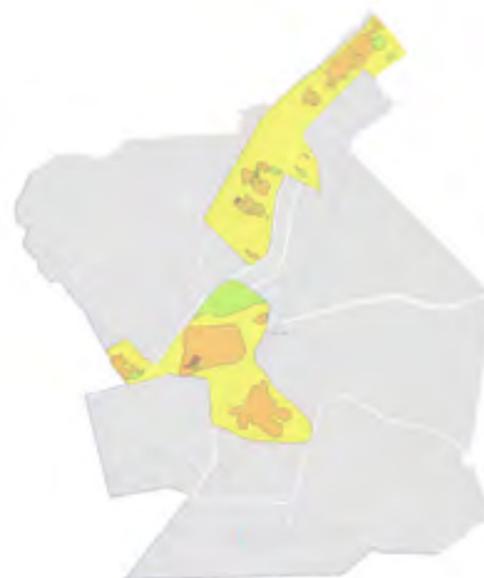
La lente et inéluctable dégradation de ces cavités peut entraîner des désordres jusqu'à la surface, allant de l'affaissement des terrains à la remontée d'un fontis. Elles constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

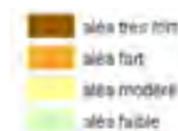
L'Inspection générale des Carrières procède à des visites d'inspection régulières des anciennes galeries de carrières situées sous le domaine public quand des accès lui sont connus. A Chaville, **il n'y a pas eu de visite réalisée en 2018**.



Coupe de terrain à Sèvres, semblable aux exploitations de Chaville



Aléa carrière



RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

En 2018, l'IGC a traité **255** demandes de renseignements pour la commune de Chaville avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.

URBANISME

Nombre d'avis sur des projets transmis par le service instructeur de la commune en 2018 : **28**.

DIAGNOSTIC INCIDENTS

L'IGC est intervenue sur **un incident** à Chaville en 2018.

FONTENAY-AUX-ROSES

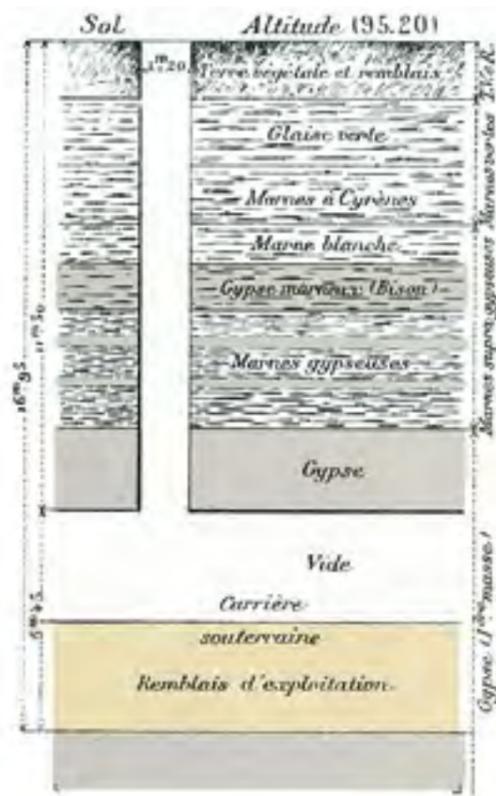
LES ANCIENNES CARRIÈRES

La commune est essentiellement concernée par les anciennes carrières de **gypse**, d'âge Ludien (environ 35 millions d'années), qui est présent à une quinzaine de mètres de profondeur dans le secteur Nord-Ouest de la commune. Il a été exploité pour la production du plâtre, principalement entre la rue Georges Bailly et la rue de l'Avenir. Ces exploitations, qui se composent d'un niveau unique, n'ont pas été systématiquement remblayées, laissant subsister des vides en sous-sol. Les **sables de Fontainebleau** ont également été extraits à ciel ouvert et en souterrain dans la zone la plus élevée de la commune.

La lente et inéluctable dégradation de ces cavités peut entraîner des désordres jusqu'à la surface, allant de l'affaissement des terrains à la remontée d'un fontis. Elles constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

Inspections régulières des anciennes carrières situées sous le domaine public quand des accès lui sont connus : À Fontenay-aux-Roses, **aucune visite** n'est à l'heure actuelle réalisable.



Coupe de terrain, rue Marx Dormoy

RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

En 2018, l'IGC a traité **244** demandes de renseignements pour la commune de Fontenay-aux-Roses avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.

URBANISME

Nombre d'avis sur des projets transmis par le service instructeur de la commune en 2018 : **12**.

Suivis de chantiers et ouvrages exécutés en carrières : L'IGC a contrôlé **2 chantiers** en carrière pour la commune.

DIAGNOSTIC INCIDENTS

L'IGC a eu connaissance d'**un incident** lié au sous-sol à Fontenay-aux-Roses, en 2018.



Périmètre défini par l'arrêté préfectoral du 7 août 1985

ISSY-LES-MOULINEAUX

LES ANCIENNES CARRIÈRES

La commune d'Issy-les-Moulineaux est située sur le versant Sud-Est de la vallée de la Seine, en bordure du plateau de l'Hurepoix. La série stratigraphique tertiaire, jusqu'à la craie blanche campanienne, a été totalement découpée par la Seine.

Sur le territoire de la commune la **craie blanche**, les **argiles plastiques** et le **calcaire grossier** ont ainsi été exploités à partir du versant. On trouve d'abord les carrières de craie dont les galeries se présentent sur 2 étages entre 25 et 30 mètres de profondeur. Plus haut sur le versant, on retrouve les carrières de Calcaire Grossier, à ciel ouvert ou en souterrain jusqu'à environ 25 mètres de profondeur. Elles peuvent également comporter plusieurs niveaux comme sur la coupe ci-contre.

Ces exploitations n'ont pas toujours été remblayées laissant des vides parfois conséquents, notamment dans les anciennes carrières de craie. La lente et inéluctable dégradation de ces vides peut entraîner des désordres jusqu'à la surface. Ils constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

L'Inspection Générale des Carrières procède à des visites d'inspection régulières des anciennes galeries de carrières situées sous le domaine public quand des accès lui sont connus. À Issy-les-Moulineaux, **6 visites ont été réalisées en 2018**.

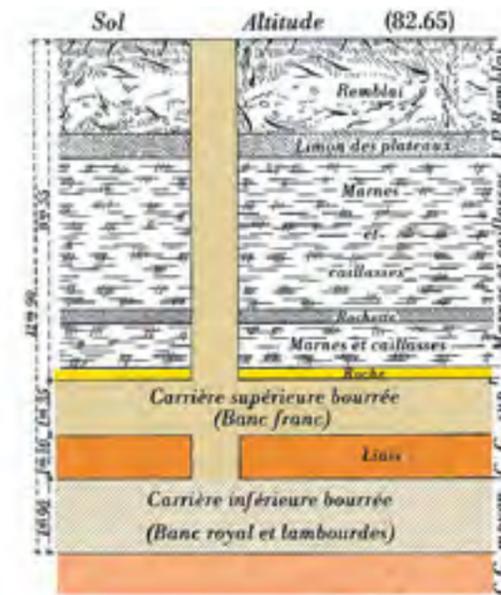
RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

En 2018, l'IGC a traité **886** demandes de renseignements pour la commune d'Issy-les-Moulineaux avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.

GRAND PARIS EXPRESS

La Société du Grand Paris et l'IGC échangent régulièrement des informations afin d'améliorer la connaissance des carrières sur le tracé des futures lignes. L'IGC accompagne des représentants des entreprises en carrière dans les parties visitables et discute les méthodologies de mise en sécurité des cavités.

Périmètre défini par l'arrêté préfectoral du 7 août 1985



Coupe de terrain, avenue du Professeur Calmette

URBANISME

Nombre d'avis sur des projets transmis par le service instructeur de la commune en 2018 : **33**.

Suivis de chantiers et ouvrages exécutés en carrières : L'IGC a contrôlé **5 chantiers** et émis **7 récépissés de travaux** en carrière pour la commune.

DIAGNOSTIC INCIDENTS

L'IGC est intervenue sur **un incident** lié au sous-sol à Issy-les-Moulineaux en 2018.



PUTEAUX

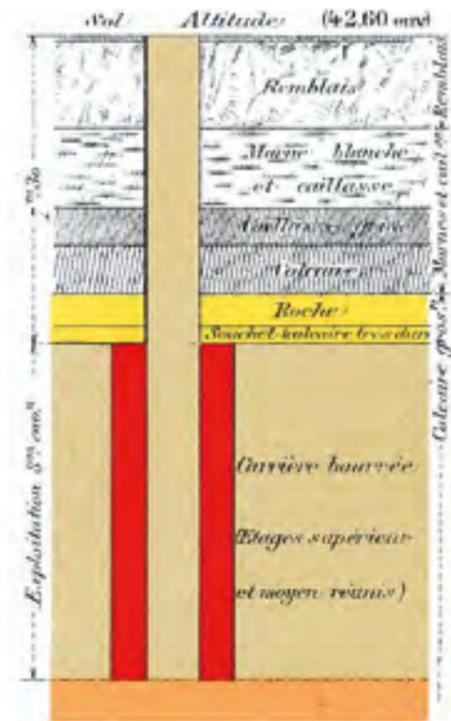
LES ANCIENNES CARRIÈRES

La commune de Puteaux est située sur le versant Nord-Est d'une butte témoin, vestige du plateau de l'Hurepoix, entaillé par une boucle de la Seine. Le **Calcaire Grossier** y a été exploité pour la construction, en souterrain et à ciel ouvert, essentiellement dans le Nord de la commune, en limite de Courbevoie. Les alluvions anciennes ont également été exploitées sous forme de **sablères** en bordure de Seine. Le remblaiement des anciennes carrières à ciel ouvert et sablières se traduit par la présence de terrains de qualité médiocre, sur une épaisseur pouvant aller jusqu'à 10 mètres. Les carrières souterraines, imparfaitement connues, sont caractérisées par le regroupement des 3 niveaux habituels d'exploitation du calcaire ce qui entraîne de grandes hauteurs de galeries (2 à 9 mètres). L'épaisseur des terrains de recouvrement est, quant à elle, relativement faible (environ 12 mètres).

La lente et inéluctable dégradation des cavités peut entraîner des désordres jusqu'à la surface, allant de l'affaissement des terrains à la remontée d'un fontis. Elles constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

Inspections régulières des anciennes carrières situées sous le domaine public quand des accès lui sont connus : À Puteaux, **aucune visite** n'est à l'heure actuelle réalisable.



Coupe de terrain, rue François Hanriot à Nanterre, comparable aux carrières de calcaire de Puteaux

RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

En 2018, l'IGC a traité **485** demandes de renseignements pour la commune de Puteaux avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.

URBANISME

Nombre d'avis sur des projets transmis par le service instructeur de la commune en 2018 : **0**.

DIAGNOSTIC INCIDENTS

L'IGC n'a pas eu connaissance d'incidents liés au sous-sol de la commune au cours de l'année 2018.

Périmètre défini par l'arrêté préfectoral du 7 août 1985

RUEIL-MALMAISON

LES ANCIENNES CARRIÈRES

La commune de Rueil-Malmaison est située sur le versant Ouest d'une butte témoin, vestige du plateau de l'Hurepoix, entaillé par une boucle de la Seine.

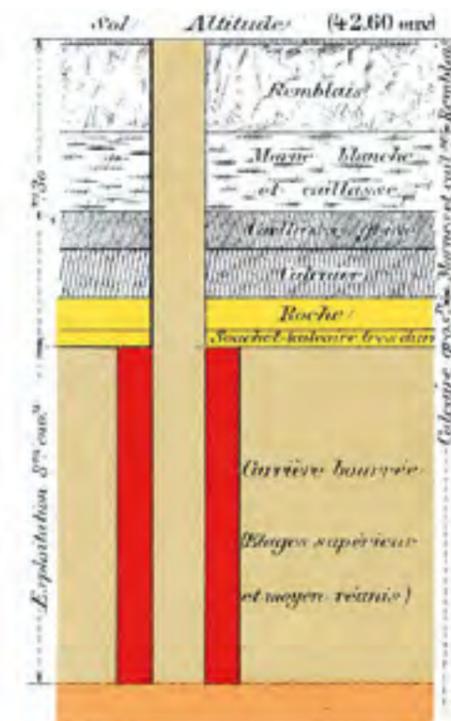
L'**argile** (glaises vertes) y a été exploitée à ciel ouvert au sud de la Commune laissant une fosse remblayée, par des matériaux de qualité médiocre, sur 8 à 20 mètres d'épaisseur. Le **Calcaire Grossier** (pierre à bâtir) y a également été exploité, essentiellement à ciel ouvert avec des hauteurs de remblais de 3 à 14 mètres. Ces fosses ne donnent apparemment pas accès à des prolongements souterrains des exploitations, comme c'est généralement le cas.

Les exploitations souterraines de ce calcaire sont très mal connues et seules 2 d'entre elles sont cartographiées. Elles ont été exploitées sur environ 2,20 mètres de hauteur, sous un recouvrement de 8 à 15 mètres. Les vides n'ont été que très partiellement remblayés, et peuvent encore évoluer, notamment du fait de leur mauvais état de conservation. Enfin, dans la vallée de la Seine, on retrouve d'anciennes carrières d'**argile plastique** et des **sablères**.

La lente et inéluctable dégradation des cavités peut entraîner des désordres jusqu'à la surface, allant de l'affaissement des terrains à la remontée d'un fontis. Elles constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

Inspections régulières des anciennes carrières situées sous le domaine public quand des accès lui sont connus : À Rueil-Malmaison, **aucune visite** n'est à l'heure actuelle réalisable.



Coupe de terrain, rue François Hanriot à Nanterre, comparable aux carrières de calcaire de Puteaux

RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

En 2018, l'IGC a traité **857** demandes de renseignements pour la commune de Rueil Malmaison avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.

URBANISME

Nombre d'avis sur des projets transmis par le service instructeur de la commune en 2018 : **6**.

Suivis de chantiers et ouvrages exécutés en carrières : en 2018, l'IGC a contrôlé un chantier en carrière.

DIAGNOSTIC INCIDENTS

L'IGC n'a **pas eu connaissance d'incidents** liés au sous-sol sur la commune au cours de l'année 2018.

Périmètre défini par l'arrêté préfectoral du 7 août 1985

SAINT-CLOUD

LES ANCIENNES CARRIÈRES

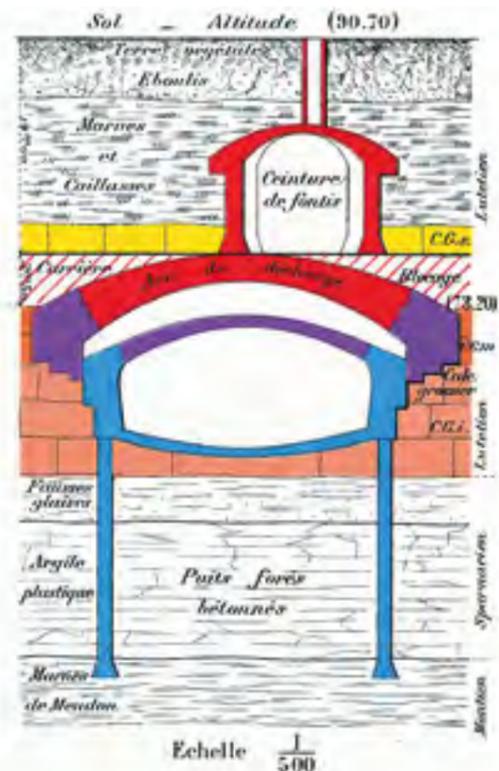
La commune de Saint-Cloud est située sur le versant Est d'une butte témoin, vestige du plateau de l'Hurepoix, entaillé par une boucle de la Seine.

Le **Calcaire Grossier** (pierre à bâtir) y a été exploité à ciel ouvert et en souterrain, essentiellement dans le centre-ville et la partie nord-est du Parc. Les carrières souterraines présentent sur 2 niveaux, parfois réunis, et n'ont pas été systématiquement remblayées laissant subsister des vides pouvant atteindre 3 mètres de hauteur à une profondeur de l'ordre d'une vingtaine de mètres.

La lente et inéluctable dégradation de ces cavités peut entraîner des désordres jusqu'à la surface, allant de l'affaissement des terrains à la remontée d'un fontis. Elles constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

L'Inspection Générale des Carrières procède à des visites d'inspection régulières des anciennes galeries de carrières situées sous le domaine public quand des accès lui sont connus. La seule carrière encore visitée régulièrement sous Saint Cloud se trouve dans le Parc. Aucune visite n'a été réalisée à Saint Cloud en 2018.



Coupe de terrain, autoroute A13

GRAND PARIS EXPRESS

La Société du Grand Paris et l'IGC échangent régulièrement des informations afin d'améliorer la connaissance des carrières sur le tracé des futures lignes. L'IGC accompagne des représentants des entreprises en carrière dans les parties visitables et discute les méthodologies de mise en sécurité des cavités.

RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

En 2018, l'IGC a traité **389** demandes de renseignements pour la commune de Saint-Cloud avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.

URBANISME

Nombre d'avis sur des projets transmis par le service instructeur de la commune en 2018 : **1**.

Suivis de chantiers et ouvrages exécutés en carrières : L'IGC a contrôlé **un chantier** et émis **un récépissé de travaux** en carrière pour la commune.

DIAGNOSTIC INCIDENTS

L'IGC a eu connaissance d'**un incident** lié au sous-sol à Saint-Cloud, rue Alexandre Coutureau, en 2018.



Zonage réglementaire du PPR approuvé le 2 juin 2006

SCEAUX

LES ANCIENNES CARRIÈRES

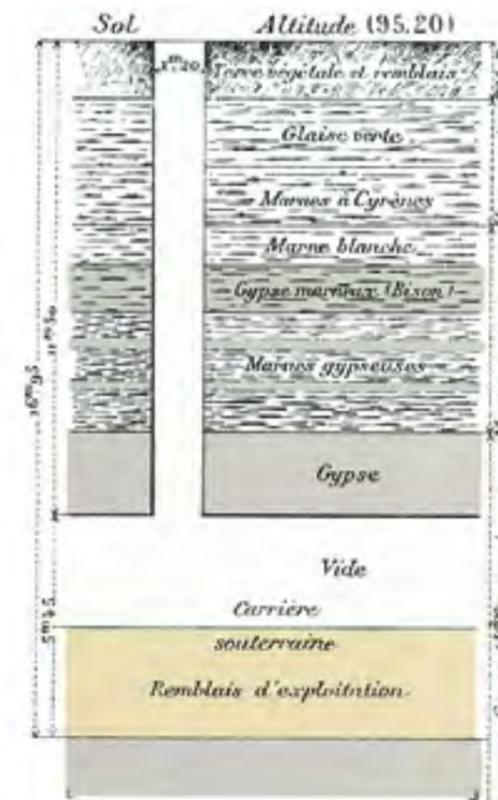
La commune de Sceaux est située sur le versant Ouest de la vallée de la Bièvre. À partir du plateau, la géologie se décline depuis l'âge Stampien (environ 30 millions d'années) jusqu'au Ludien (environ 45 millions d'années) qui se présente comme l'alternance de **gypse** et de **marnes**. Sous couverture des argiles ces matériaux ont pu être exploités en souterrain ou à ciel ouvert pour la production du plâtre. C'est le cas de l'exploitation située sous la rue des Coudraies, datée de 1840, qui se trouvait à 15 mètres de profondeur. Il s'agit, à l'heure actuelle de la seule carrière connue à Sceaux. Ailleurs dans la commune, il semble que des karsts se soient développés, dégradant la qualité du gypse.

Les **sables de Fontainebleau** et les **glaises vertes** ont également été exploités à ciel ouvert, dans l'emprise actuelle du Parc.

La lente et inéluctable dégradation de ces cavités peut entraîner des désordres jusqu'à la surface, allant de l'affaissement des terrains à la remontée d'un fontis. Elles constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

Inspections régulières des anciennes carrières situées sous le domaine public quand des accès lui sont connus. À Sceaux, **aucune visite** n'est à l'heure actuelle réalisable.



Coupe de terrain, rue Marx Dormoy à Fontenay-aux-Roses, comparable au profil attendu rue des Coudraies

Périmètre défini par l'arrêté préfectoral du 7 août 1985



RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

En 2018, l'IGC a traité **235** demandes de renseignements pour la commune de Sceaux avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.

URBANISME

L'arrêté préfectoral du 7 août 1985 prévoit la saisine de l'IGC pour toute autorisation d'urbanisme dans les zones de risques liés aux anciennes carrières. Pris en application de l'ancien article R 111-3 du Code de l'urbanisme, cet arrêté a aujourd'hui valeur de Plan de Prévention des Risques (PPR).

DIAGNOSTIC INCIDENTS

L'IGC n'a **pas eu connaissance d'incidents** liés au sous-sol sur la commune au cours de l'année 2018.

SÈVRES

LES ANCIENNES CARRIÈRES

La commune de Sèvres est située à la confluence entre la vallée de la Seine et un de ses anciens affluents, en bordure du plateau de l'Hurepoix.

Le **Calcaire Grossier** (pierre à bâtir) a été exploité principalement sur le versant nord de la commune, les exploitations se prolongeant à Chaville. Ces anciennes carrières souterraines de calcaire grossier peuvent comporter 2 étages, parfois réunis, et n'ont pas été systématiquement remblayées, laissant subsister des vides en sous-sol pouvant atteindre 3,3 mètres de hauteur à une profondeur de l'ordre de 30 mètres. Les galeries restantes ne sont pas toujours en bon état de conservation et les visites révèlent la présence de fontis.

À proximité de la Seine, la **craie blanche** a été également exploitée en souterrain, soit pour son silex, soit pour la craie elle-même, laissant des vides d'une hauteur de 7 mètres, à une profondeur pouvant atteindre 23 mètres. La lente et inéluctable dégradation de ces cavités peut entraîner des désordres jusqu'à la surface, allant de l'affaissement des terrains à la remontée d'un fontis. Elles constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

L'Inspection Générale des Carrières procède à des visites d'inspection régulières des anciennes galeries de carrières situées sous le domaine public quand des accès lui sont connus. À Sèvres, **2 visites** ont été réalisées en 2018, pour la plupart à partir d'accès privés. Dans le cadre de chantiers, à la demande des services techniques de la commune ou de particuliers, des visites ponctuelles peuvent être organisées.



Coupe de terrain, parc de Cheviron

RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

En 2018, l'IGC a traité **325** demandes de renseignements pour la commune de Sèvres avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.

URBANISME

Nombre d'avis sur des projets transmis par le service instructeur de la commune en 2018 : **33**.

Suivis de chantiers et ouvrages exécutés en carrières : L'IGC a contrôlé **1 chantier** pour la commune.

DIAGNOSTIC INCIDENTS

L'IGC est intervenue sur **un incident** lié au sous-sol à Sèvres, rue du Parc Cheviron, en 2018.

Périmètre défini par l'arrêté préfectoral du 7 août 1985

SURESNES

LES ANCIENNES CARRIÈRES

La commune de Suresnes est située sur le versant Est d'une butte témoin, vestige du plateau de l'Hurepoix, entaillé par une boucle de la Seine. La partie sommitale du territoire de Suresnes est essentiellement constituée de **sables de Fontainebleau** et de **gypse** (pierre à plâtre), qui ont été exploités l'un et l'autre, notamment dans des carrières souterraines. D'autres exploitations ont pu être présentes sur le territoire de la commune : des carrières à ciel ouvert d'**argile** et des carrières souterraines de **sables de Beauchamp** ou de **Calcaire Grossier** (pierre à bâtir). Ces carrières souterraines ne sont pas toutes connues.

Les exploitations n'ont pas été systématiquement remblayées, laissant subsister des vides en sous-sol pouvant atteindre 1,60 à 5 mètres, en fonction du matériau exploité (principalement le gypse) sous un recouvrement pouvant atteindre 20 mètres.

La lente et inéluctable dégradation de ces cavités peut entraîner des désordres jusqu'à la surface, allant de l'affaissement des terrains à la remontée d'un fontis. Elles constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

Inspections régulières des anciennes carrières situées sous le domaine public quand des accès lui sont connus. À Suresnes, **aucune visite** n'est à l'heure actuelle réalisable.



Coupe de terrain, rue des Tourneroches

RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

En 2018, l'IGC a traité **619** demandes de renseignements pour la commune de Suresnes avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.

URBANISME

Nombre d'avis sur des projets transmis par le service instructeur de la commune en 2018 : **19**.

Suivis de chantiers et ouvrages exécutés en carrières : L'IGC a contrôlé **un chantier** en carrière pour la commune.

DIAGNOSTIC INCIDENTS

En 2018, l'IGC est intervenue sur **trois incidents** liés au sous-sol de la commune.

Périmètre défini par l'arrêté préfectoral du 7 août 1985

VANVES

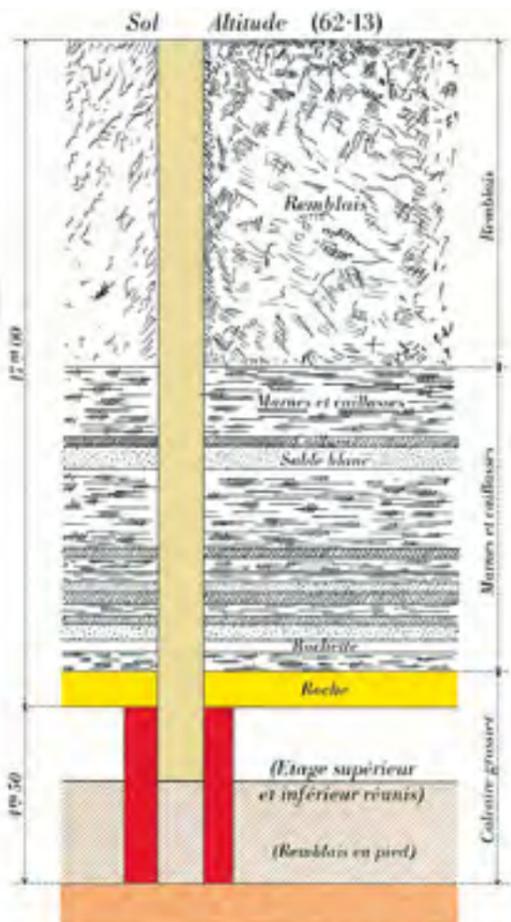
LES ANCIENNES CARRIÈRES

Le **Calcaire Grossier**, extrait dans la région pour la construction, est présent sur tout le territoire de la commune à une profondeur atteignant 7 mètres. Il n'a cependant été que faiblement exploité à Vanves. Les eaux de la nappe baignant le calcaire ont quant à elles été captées et regroupées dans des aqueducs creusés à même le calcaire. À l'Ouest de la commune, se trouvent par ailleurs d'anciennes carrières d'**argile**, dont on ne connaît plus aujourd'hui que les puits d'accès.

Ces cavités n'ont pas été systématiquement remblayées laissant subsister des vides pouvant atteindre 2 mètres de hauteur. Leur lente et inéluctable dégradation peut entraîner des désordres jusqu'à la surface. Elles constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

Inspections régulières des anciennes carrières situées sous le domaine public quand des accès lui sont connus. À Vanves, faute d'accès sous le domaine public, une seule visite est réalisable à partir de l'aqueduc de Condé, elle **n'a pas été réalisée** en 2018.



RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

En 2018, l'IGC a traité **380** demandes de renseignements pour la commune de Vanves avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.

URBANISME

Nombre d'avis sur des projets transmis par le service instructeur de la commune en 2018 : **25**.

DIAGNOSTIC INCIDENTS

L'IGC n'a **pas eu connaissance d'incidents** liés au sous-sol sur la commune au cours de l'année 2018.

GRAND PARIS EXPRESS

échanget régulièrement des informations afin d'améliorer la connaissance des carrières sur le tracé des futures lignes. L'IGC accompagne des représentants des entreprises en carrière dans les parties visitables et discute les méthodologies de mise en sécurité des cavités.

VILLE-D'AVRAY

LES ANCIENNES CARRIÈRES

Il existe une seule ancienne carrière connue à Ville-d'Avray. Il s'agit d'une carrière de **gypse** (pierre à plâtre), exploitée au XIX^{ème} siècle, située au Nord-Est de la commune, en limite de Saint-Cloud. Cette carrière, dont l'extension exacte demeure mal connue, est constituée de galeries d'exploitation de 2 à 3 mètres de hauteur, sur un seul niveau, à une profondeur de 25 à 35 mètres. Ces galeries n'ont pas été remblayées à notre connaissance.

La lente et inéluctable dégradation de ces cavités peut entraîner des désordres jusqu'à la surface, allant de l'affaissement des terrains à la remontée d'un fontis. Elles constituent donc un risque pour les personnes et les biens.

INSPECTION ET VISITES DES CARRIÈRES

Inspections régulières des anciennes carrières situées sous le domaine public quand des accès lui sont connus : **aucune**.

RENSEIGNEMENTS AUX USAGERS

En 2018, l'IGC a traité **170** demandes de renseignements pour la commune de Ville d'Avray avec un délai de réponse moyen inférieur à 3 jours.

URBANISME

Nombre d'avis sur des projets transmis par le service instructeur de la commune en 2018 : **3**.

DIAGNOSTIC INCIDENTS

L'IGC n'a **pas eu connaissance d'incidents** liés au sous-sol sur la commune au cours de l'année 2018.



Exemple de fontis dans une ancienne carrière souterraine de gypse